

La Centrale de l'URPS : accompagner les médecins libéraux dans leurs achats professionnels

Où trouver du matériel pour équiper son cabinet quand on s'installe ? Comment profiter de remises sur l'acquisition d'un véhicule pro ? Quelle prévoyance ou logiciel métier choisir ? Comment faire profiter mes salariés d'un CSE pour leurs loisirs ? Pour répondre à toutes ces questions, l'URPS médecins libéraux Ile-de-France a lancé une Centrale de référencement de produits et services, à l'attention des médecins libéraux franciliens.

Une plateforme de produits et services en ligne

L'ambition de l'URPS médecins est de couvrir une large partie des besoins professionnels des médecins libéraux exerçant en Ile-de-France en leur proposant des produits et services qualitatifs, des offres économiquement avantageuses en y intégrant une nécessaire dimension responsable.

Chaque fournisseur proposé par la Centrale fait l'objet d'une sélection par un comité de médecins.

Au-delà de proposer les meilleurs prix, l'objectif est de sélectionner des produits ou services qui se distinguent par leur qualité et leur fiabilité.

Un accompagnement sur mesure

La Centrale est plus qu'une plateforme en ligne : chaque médecin abonné peut bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour cerner ses besoins et être orienté vers les produits et services les mieux adaptés.

Plus de 50 fournisseurs référencés

Les offres des partenaires référencés sont réparties dans 8 catégories différentes :

- [Matériel et consommables médicaux](#) : matériel de diagnostic, défibrillateurs, divans d'examen, gants, draps d'examen...
- [Services](#) : gestion des DASRI, télésecrétariat, solutions de comptabilité...
- [Fournitures de bureau, mobilier et électroménager](#) : papeterie, mobilier de bureau ...
- [Informatique et système d'information](#) : logiciel métier, agenda en ligne, matériel informatique, assistance, gestion de l'e-réputation...
- [Ressources humaines](#): groupement d'employeurs, formations pour assistant médical, externalisation des paies...
- [Banques et assurances](#) : prévoyance, banque...
- [Loisirs](#) : sports, cinéma, parcs d'attraction, presse, vacances...
- [Véhicules](#) : achat en concession, location longue durée...

Lien du site de la Centrale :

<https://mon.urps-med-idf.org/accueil-la-centrale>

[LinkedIn](#)

[Instagram](#)



À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 20 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse

Sylvie Courboulay, responsable communication

06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org